

Rapport annuel

MONTSEGUR NEW PERSPECTIVES

Fonds commun de placement
FCP de droit Français

1^{er} janvier 2021– 31 décembre 2021

Table des matières

Acteurs	3
Informations générales	3
Commentaire de gestion	6
Politique ESG de Montségur Finance.....	7
Informations spécifiques	9
Informations sur la rémunération	9
Evènements intervenus au cours de la période	10
Rapport du commissaire aux comptes	12
Rapport comptable au 31 décembre 2021.....	15

Acteurs

Société de gestion :	MONTSEGUR FINANCE 39 rue Marbeuf – 75008 Paris
Commercialisateur :	MONTSEGUR FINANCE 39 rue Marbeuf – 75008 Paris
Dépositaire et conservateur :	CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL 6 avenue de Provence – 75009 Paris
Centralisateur par délégation :	CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL 6 avenue de Provence – 75009 Paris
Commissaire aux comptes :	GESTIONPHI 63 avenue de Villiers – 75017 Paris

Informations générales

Forme juridique :	Fonds commun de placement
L'objectif de gestion :	Le FCP a pour objectif la recherche d'une performance supérieure à celle de l'indicateur de référence composé de 50 % Euro Stoxx 50 Net Return EUR + 50 % (EONIA Capitalisé + 1 %), par le biais d'une gestion active et discrétionnaire de son allocation d'actif sur les marchés actions et de taux internationaux, sur la durée de placement recommandée. La composition de cet OPCVM peut s'écarter sensiblement de la répartition de l'indice. Les indices sont retenus en cours de clôture et exprimés en euro, dividendes et coupons réinvestis.
Stratégie d'investissement :	La stratégie d'investissement consiste à gérer de façon active et discrétionnaire, en valeurs mobilières françaises et étrangères. Plus, précisément, elle consiste à : <ul style="list-style-type: none">- Gérer activement l'allocation d'actifs répartie entre les marchés d'actions et les produits de taux d'intérêts à partir d'une allocation tactique et stratégique réalisée en fonction d'un scénario économique, de la valorisation des différents marchés et du contrôle du risque du portefeuille. Cette exposition évolutive pourra se faire aussi bien en titres en direct que par le biais d'OPC de droit français ou étranger.- Sélectionner des actions ou titres de capital en fonction des convictions des équipes de gestion de Montségur Finance. La gestion repose sur la sélection de valeurs caractérisées, selon l'analyse de la société de gestion, soit par des métiers à forte

visibilité qui rendent possible une politique de rémunération des actionnaires durablement élevée (dividendes, rachats d'actions...), soit par une dynamique de croissance importante, soit par une sous valorisation susceptible d'être corrigée par un retournement de conjoncture ou une opération financière (OPA, OPE, OPR). Une attention particulière est portée à l'examen de la gouvernance des entreprises.

- Le solde du portefeuille est investi en produits de taux afin de réduire la volatilité globale du portefeuille. Pour la sélection et le suivi des titres de taux, la société de gestion ne recourt pas exclusivement ou mécaniquement aux agences de notation. Elle privilégie sa propre analyse de crédit qui sert de fondement aux décisions de gestion prises dans l'intérêt des porteurs et s'appuie également sur des analyses financières et sectorielles réalisées par des analystes extérieurs.

L'OPCVM s'engage à respecter les fourchettes d'exposition sur l'actif net suivantes :

- de 0 % à 100 % sur les marchés d'actions, de toutes zones géographiques, y compris pays émergents, de tous secteurs et de toutes capitalisations, dont maximum 50 % de l'exposition actions sur des titres de petites et moyennes capitalisations.
- de 0 % à 100 % en instruments de taux souverains, du secteur public et privé, de toutes zones géographiques y compris pays émergents, de toutes notations selon l'analyse de la société de gestion ou celle des agences de notation ou non notés, dont :
 - de 0 % à 100 % d'instruments du marché monétaires notés « Investment Grade » selon l'analyse de la société de gestion ou celle des agences de notation ;
 - de 0 % à 30 % en instruments de taux ou émetteurs spéculatifs de type « High Yield » (notation strictement inférieure à BBB- par une agence de notation ou jugée équivalente par la société de gestion) ;
 - à titre accessoire (maximum 10 %), en obligations convertibles.
- de 0 % à 100 % au risque de change sur des devises intra Union Européenne et de 0 % à 50 % au risque de change sur des devises hors Union Européenne.

Il peut être investi au-delà de 20 % de son actif net en OPCVM de droit français ou de droit étranger, et jusqu'à 30 % en FIA de droit français. Instruments financiers dérivés : uniquement dans un but de couverture au risque d'action, au risque de taux et au risque de change, avec des contrats futures ou des options.

**Durée de placement
recommandée :**

Supérieure à 5 ans.

Commentaire de gestion

L'exercice boursier 2021 a démarré en ordre dispersé. Dans ce contexte, Montségur New Perspectives (anciennement Montségur Evolution) a bénéficié des arbitrages effectués fin 2020 au sein de son portefeuille, portant sur l'internationalisation des supports actions. L'exposition à l'Asie (Hermes Emerging Markets, Comgest Growth Emerging Markets) a été moteur de performance alors que de nombreux pays à travers le globe continuaient de durcir leurs contraintes sanitaires. Dans l'objectif de bénéficier de manière plus significative des perspectives d'expansion offertes par les entreprises mondiales les plus dynamiques, un repositionnement stratégique du fonds a été opéré par le rehaussement de son exposition aux marchés actions.

La politique de gestion, orientée jusqu'alors sur un investissement majoritaire en fonds, a ainsi évolué vers une sélection de sociétés internationales de qualité. Ces dernières, siégeant aussi bien en Europe, qu'aux Etats-Unis, au Japon ou en Asie, ont présenté pour caractéristiques communes une stratégie éprouvée, des dirigeants aux compétences reconnues et une solidité bilancielle non discutable. En vue de favoriser la résilience du fonds dans tous types d'environnements, l'allocation entre des groupes présentant des profils défensifs ou industriels et d'autres au caractère plus dynamique a été privilégiée (Unilever, Astrazeneca ; Alphabet, Prosus ; Deutsche Boerse, Linde par exemple). De plus, dans le contexte de taux réels très bas et de multiples élevés, l'attention portée sur les valorisations a été renforcée. Les secousses observées dans les zones émergentes en fin de trimestre (Chine et Amérique latine en particulier) ont donné lieu au renforcement de certaines des positions exposées à la zone (Prosus, Just Eat Takeaway). Intellicheck a été initiée.

La saison des résultats du début de second trimestre a continué de soutenir la tendance. Les États-Unis et l'Europe se sont particulièrement bien comportés tandis que les marchés émergents se sont montrés davantage décevants en raison de bases de comparaison moins faciles (Chine) et de mauvaises statistiques liées à la Covid-19 en Inde et au Brésil. La pondération du fonds en faveur des États-Unis et de l'Union européenne a ainsi contribué favorablement à sa performance. Les deux plus fortes pondérations plus spécifiquement, Facebook et Google, ont confirmé la robustesse de leur modèle. Les inquiétudes portant sur les réglementations commerciales et touchant les pratiques de consommation chinoises ont entraîné un recul des actions de la zone mis à profit pour renforcer Prosus et Alibaba. Une ligne en TFF Group a par ailleurs été constituée. Sous l'effet d'un léger tassement des rendements mondiaux, les marchés ont par la suite signé des parcours relativement bien orientés. La levée des mesures sanitaires a permis une réouverture progressive mais pas encore totale des économies. Vivendi a été initiée.

Courant juillet, de nouvelles craintes liées à la diffusion du variant delta ont pesé sur les taux d'intérêt et les actions des marchés émergents. Le renforcement de la surveillance réglementaire en Chine a constitué l'un des principaux événements et les investisseurs se sont révélés très nerveux lorsque Pékin a commencé à sévir contre certaines entreprises. Pourtant, l'indice S&P 500 affichait sa meilleure performance sur les huit premiers mois de l'année depuis 1997, soulignant le fort appétit des investisseurs pour les actions durant l'été. Ces derniers auront dès la rentrée porté leur regard vers les marchés émergents en raison de la détérioration des indicateurs d'activité chinois et de problématiques logistiques liées au Covid. L'inflation est également devenue une source d'inquiétude, entraînant une hausse des taux d'intérêt peu favorable aux valeurs de qualité et de croissance. Exposé à des sociétés bénéficiant de perspectives nouvelles (évolutions

dans le modèle d'entreprise, nouveaux produits, expansion régionale, etc.), les entreprises du fonds ont été sélectionnées pour leur résilience, leur faible sensibilité aux matières premières, et donc leurs tendances de croissance séculaires les rendant moins sensibles à ce type d'environnement. Nous noterons la cession de TFF group.

Le regain de volatilité observé sur les marchés en fin d'exercice, lié pour l'essentiel à l'identification du nouveau variant Omicron, aura amené l'équipe de gestion à effectuer un certain nombre d'arbitrages. Bénéficiant de points d'entrée attractifs sur certaines sociétés, un positionnement tactique a été opéré sur la thématique à haut potentiel du « métavers », version d'internet composée d'espaces virtuels connectés et partagés. Dans le même temps, la cession de positions au potentiel désormais plus limité a été effectuée (Grifols, Just Eat Takeaway, Twitter). Sur des plus hauts historiques, Sony et Berkshire ont fait également l'objet de prises de bénéfices au profit de Nvidia et Volkswagen, aux perspectives de revalorisation jugées particulièrement porteuses. Il aura suffi de quelques données rassurantes relatives aux niveaux d'hospitalisations liés au variant Omicron pour générer un nouvel appétit pour les actifs risqués en fin d'année. Certaines valeurs assez sensibles à l'environnement sanitaire telles qu'Airbus et Booking se sont distinguées par des performances à deux chiffres.

Le travail des gérants a donné lieu aux performances annuelles suivantes :

- Part C : +9,69 %
- Part I : +5,02 %
- Part Q : + 11,58 %

Politique ESG de Montségur Finance

Montségur Finance a dès l'origine accordé une large place à l'étude des critères « ESG » dans le cadre de ses décisions d'investissements. Afin de bien formaliser la prise en compte de ces critères extra financiers dans le domaine Environnementale, Social et Sociétal ou des pratiques de gouvernance, la société a décidé de renforcer davantage leur importance dans son processus de gestion. Concrétisant cette démarche au cours de l'exercice 2021, la société a renforcé ses analyses qualitatives et quantitatives extra-financières en s'appuyant à la fois sur le travail de ses équipes et sur des bureaux externes dans l'objectif de sélectionner les entreprises comptant parmi les plus vertueuses en termes « ESG » et identifier celles dont les pratiques peuvent s'avérer problématiques.

Cette analyse renforcée repose sur la formalisation d'une politique d'exclusion, le suivi des notations internes et externes et une politique d'engagement actionnarial englobant une politique de vote en assemblées générales plus active. Formalisant cette dynamique par la signature des PRI (Principes pour l'Investissement Responsable), réseau international d'investisseurs soutenu par les Nations Unies, Montségur Finance s'est attachée à reclasser l'essentiel de sa gamme en produits visés par l'Article 8 de la réglementation SFDR (Sustainable Finance Disclosure Regulation) à compter du 1er janvier 2022.

Transparence Des Opérations De Financement Sur Titres (SFTR)

Au cours de l'exercice, le fonds n'a pas effectué d'opérations de financement sur titres soumis à la réglementation SFTR, à savoir opération de pension, prêt/emprunt de titres de matières premières, opération d'achat-revente ou de vente-achat, opération de prêt avec appel de marge et contrat d'échange sur revenu global (TRS).

Informations spécifiques

Transparence :	A la clôture de l'exercice, le fonds n'était pas investi dans des parts d'OPCVM gérés par Montségur Finance.
Commission de mouvement et frais d'intermédiation :	Les actifs étant inférieurs à 500 K€, ils ne sont pas soumis à l'obligation de déclaration « article 173 » au titre de la Loi sur la Transition Energétique pour la Croissance Verte.
Politique du gestionnaire en matière de droit de vote :	Conformément aux articles 314-100 à 314-102 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers, les informations concernant la politique de vote et le compte-rendu de celle-ci sont disponibles sur le site Internet de la société de gestion et/ou à son siège social.
Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires et contreparties :	Les intermédiaires de taux sélectionnés figurent sur une liste établie et revue au moins une fois par an par la société de gestion. La procédure de sélection des intermédiaires consiste à examiner, pour chaque intermédiaire, le domaine d'intervention, la qualité de la recherche, la qualité de l'adossment et la qualité de la prestation, puis à lui attribuer une note en fonction des critères précités.
Information relative aux modalités de calcul du risque global :	Le risque global sur contrats financiers est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement.

Informations sur la rémunération

Les politiques et pratiques de rémunération chez Montségur Finance n'intègre pas de critères de performance mais exclusivement des critères qualitatifs et s'applique à l'ensemble des dirigeants et collaborateurs : gérants, commerciaux, RCCI et fonctions supports.

Le comité de rémunération se réunit au moins une fois par an.

La politique de rémunération de Montségur Finance :

- Est cohérente et favorise une gestion saine et efficace du risque ;
- N'encourage pas une prise de risque qui serait incompatible avec les profils de risque, le règlement ou les documents constitutifs des OPCVM ;
- Est conforme à la stratégie économique, aux objectifs, aux valeurs et aux intérêts de la société ;
- Est conforme aux OPCVM qu'elle gère et à ceux des porteurs de parts ;
- Est conforme aux mandats qu'elle gère et à leurs clients ;
- Comprend des mesures visant à éviter les conflits d'intérêts.

Les rémunérations chez Montségur Finance s'articulent de la manière suivante :

- La rémunération fixe représente le montant principal du collaborateur au regard des obligations de son poste, du niveau de compétence requis, de la responsabilité exercée et de l'expérience acquise. Elle est revue chaque année et peut faire l'objet d'une augmentation lors de l'évaluation annuelle ;
- La rémunération variable est basée exclusivement sur des critères qualitatifs pour l'ensemble des collaborateurs. Elle est versée sous forme de prime en une ou deux fois au cours de l'année ;
- Les autres rémunérations sont représentées par un accord d'intéressement et un PEE.

Le tableau des rémunérations 2021 détaille, par catégories, les montants des salaires fixes et des primes variables.

CATEGORIES	Rémunération Fixe (K€)	Primes 2021 (K€)
Dirigeants *	415	0
Gestion	399	25
Marketing / Commercial	126	3
Supports (dont fonctions administratives et RCCI)	326	27
TOTAL	1 266	55

Evènements intervenus au cours de la période

- 03/09/2021 Changement de SRRI : Le SRRI passe à 5
- 03/09/2021 Caractéristiques juridiques : Changement de dénomination : anciennement MONTSEGUR EVOLUTION , dorénavant MONTSEGUR NEW PERSPECTIVES
- 03/09/2021 Caractéristiques de gestion : Mise à jour de l'objectif de gestion, afin d'intégrer des informations sur la prise en compte de l'indicateur composite
- 03/09/2021 Caractéristiques de gestion : Mise à jour des informations relatives aux indicateurs de référence
- 03/09/2021 Caractéristiques de gestion : Ajout d'une information, précisant que les petites capitalisations ont une capitalisation boursière inférieure à 2 milliards d'euros
- 03/09/2021 Caractéristiques de gestion : Ajout d'une information, précisant que les moyennes capitalisations ont une capitalisation boursière entre 2 et 10 milliards d'euros
- 03/09/2021 Caractéristiques de gestion : Mise à jour du paragraphe sur les titres intégrant des dérivés, avec la suppression des obligations convertibles et des bons de souscription
- 03/09/2021 Caractéristiques de gestion : Mise à jour de la stratégie d'investissement au regard au regard des dispositions du règlement européen (UE) 2019/2088 dit SFDR)
- 03/09/2021 Caractéristiques de gestion : Mise à jour du paragraphe sur les instruments financiers dérivés, avec notamment la suppression du risque de crédit

- 03/09/2021 Caractéristiques de gestion : Suppression du paragraphe sur les titres intégrant des dérivés
- 03/09/2021 Caractéristiques de gestion : Ajout, dans le profil de risque : Risque de liquidité et Risque en matière de durabilité
- 03/09/2021 Caractéristiques de gestion : Suppression du risque lié aux obligations convertibles
- 03/09/2021 Frais : Mise à jour des commissions de mouvement, pour laquelle vous considérez qu'il ne s'agit pas d'une augmentation des frais
- 03/09/2021 Frais : Ajout d'une mention relative à la facturation des frais liés à la recherche
- 03/09/2021 Caractéristiques de gestion : Mise à jour de l'article 12 du règlement
- 03/09/2021 Changement de SRRI : Le SRRI passe de 5 à 4

Rapport du commissaire aux comptes

MONTSEGUR NEW PERSPECTIVES

FOND COMMUN DE PLACEMENT

Société de gestion :
MONTSEGUR FINANCE
39, rue Marbeuf
75008 PARIS

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos au 31 décembre 2021

Aux porteurs de parts,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif FCP MONTSEGUR NEW PERSPECTIVES constitué sous forme de fonds commun de placement relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fond commun de placement à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

RÉFÉRENTIEL D'AUDIT

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

INDÉPENDANCE

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les fonds, leurs investissements et l'évaluation des actifs et passifs correspondants. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur la gestion opérationnelle des fonds et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille et sur la présentation d'ensemble des comptes, au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VÉRIFICATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

RESPONSABILITÉS DE LA SOCIÉTÉ DE GESTION RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds commun de placement ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la société de gestion.

RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de

fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds commun de placement.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Levallois-Perret

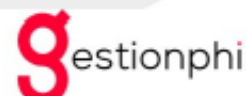
GESTIONPHI

Commissaire aux Comptes

Membre de la Compagnie

Régionale de Versailles

Signé électroniquement le 07/03/2022 par
Francois Blanc



gestionphi

Rapport comptable au 31 décembre 2021

BILAN ACTIF

	31/12/2021	31/12/2020
Immobilisations nettes	0,00	0,00
Dépôts et instruments financiers	5 336 743,33	3 482 771,07
Actions et valeurs assimilées	5 336 743,33	0,00
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	5 336 743,33	0,00
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Parts d'organismes de placement collectif	0,00	3 482 771,07
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	0,00	3 482 771,07
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
Créances	0,00	484 748,87
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	0,00	484 748,87
Comptes financiers	84 383,56	0,00
Liquidités	84 383,56	0,00
Total de l'actif	5 421 126,89	3 967 519,94

BILAN PASSIF

	31/12/2021	31/12/2020
Capitaux propres		
Capital	5 449 285,96	3 266 321,40
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	-121 234,13	77 048,74
Résultat de l'exercice (a, b)	83 703,45	-28 586,90
Total des capitaux propres	5 411 755,28	3 314 783,24
<i>(= Montant représentatif de l'actif net)</i>		
Instruments financiers	0,00	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Dettes	9 371,61	11 737,24
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	9 371,61	11 737,24
Comptes financiers	0,00	640 999,46
Concours bancaires courants	0,00	640 999,46
Emprunts	0,00	0,00
Total du passif	5 421 126,89	3 967 519,94

(a) Y compris comptes de régularisations

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN

	31/12/2021	31/12/2020
Opérations de couverture		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Opérations de couverture	0,00	0,00
Autres opérations		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Autres opérations	0,00	0,00

COMPTE DE RESULTAT

	31/12/2021	31/12/2020
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	0,00	0,00
Produits sur actions et valeurs assimilées	189 387,85	174 562,69
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	24 195,00
Produits sur titres de créances	0,00	946,63
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur contrats financiers	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (I)	189 387,85	199 704,32
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur contrats financiers	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	1 432,06	6 179,31
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (II)	1 432,06	6 179,31
Résultat sur opérations financières (I - II)	187 955,79	193 525,01
Autres produits (III)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	93 289,20	267 100,72
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV)	94 666,59	-73 575,71
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	-10 963,14	44 988,81
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	0,00	0,00
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI)	83 703,45	-28 586,90

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 modifié.

Covid-19 et incidence sur les comptes annuels :

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise liée au Covid-19.

Les éléments comptables sont présentés en euro, devise de la comptabilité de l'OPC.

Comptabilisation des revenus

Les comptes financiers sont enregistrés pour leur montant, majoré, le cas échéant, des intérêts courus qui s'y rattachent.

L'OPC comptabilise ses revenus selon la méthode du coupon encaissé.

Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille

La comptabilisation des entrées et sorties de titres dans le portefeuille de l'OPC est effectuée frais exclus.

Affectation des sommes distribuables

Part R :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part I :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part Q :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Frais de gestion et de fonctionnement

Les frais de gestion sont prévus par la notice d'information ou le prospectus complet de l'OPC.

Frais de gestion fixes (taux maximum)

		Frais de gestion fixes	Assiette
R	FR0013324704	1,9 % TTC maximum Frais administratifs externes à la société de gestion : 0,1 % TTC maximum de l'actif net	Actif net
I	FR0013324712	1,3 % TTC maximum Frais administratifs externes à la société de gestion : 0,1 % TTC maximum de l'actif net	Actif net
Q	FR0013324720	0,3 % TTC maximum Frais administratifs externes à la société de gestion : 0,1 % TTC maximum de l'actif net	Actif net

Frais de gestion indirects (sur OPC)

		Frais de gestion indirects
R	FR0013324704	2,4 % TTC maximum de l'actif net
I	FR0013324712	2,4 % TTC maximum de l'actif net
Q	FR0013324720	2,4 % TTC maximum de l'actif net

Commission de surperformance

Part FR0013324704 R

20 % TTC de la performance positive au-delà de l'indice de référence composé de : 50 % Euro Stoxx 50 Net Return EUR + 50 % (EONIA Capitalisé + 1 %)

(1) La commission de surperformance est calculée selon la méthode indiquée. Le supplément de performance auquel s'applique le taux de 20% TTC représente la différence entre l'actif de l'OPCVM hors provision de commission de surperformance et la valeur d'un investissement ayant réalisé une performance égale au maximum de celle de l'indicateur de référence 50% Euro Stoxx 50 Net Return EUR + 50% (EONIA Capitalisé + 1 %) et d'une performance nulle sur la période de calcul et enregistrant les mêmes variations liées aux souscriptions / rachats que l'OPCVM.

(2) La dotation est provisionnée lors de l'établissement de chaque valeur liquidative et soldée en fin d'exercice.

En cas de sous-performance de l'OPCVM par rapport au seuil de déclenchement de la surperformance, une reprise est effectuée à hauteur maximum des dotations existantes.

(3) La commission de surperformance sur les rachats effectués en cours d'exercice est définitivement acquise à la société de gestion.

(4) La commission de sur performance est payée annuellement sur la dernière valeur liquidative de l'exercice et donc la provision est remise à zéro tous les ans.

Elle est acquise pour la première fois à la société de gestion au 31/12/2019.

L'OPCVM est susceptible de ne pas informer ses porteurs de parts de manière particulière, ni de leur offrir la possibilité d'obtenir le rachat de leurs parts sans frais en cas de majoration des frais administratifs externes à la société de gestion qui serait égale ou inférieure à 10 points de base par année civile. L'information des porteurs de parts pourra être réalisée par tout moyen, préalablement à la prise d'effet de la majoration.

Part FR0013324712 I

20 % TTC de la performance positive au-delà de l'indice de référence composé de : 50 % Euro Stoxx 50 Net Return EUR + 50 % (EONIA Capitalisé + 1 %)

(1) La commission de surperformance est calculée selon la méthode indiquée. Le supplément de performance auquel s'applique le taux de 20% TTC représente la différence entre l'actif de l'OPCVM hors provision de commission de surperformance et la valeur d'un investissement ayant réalisé une performance égale au maximum de celle de l'indicateur de référence 50% Euro Stoxx 50 Net Return EUR + 50% (EONIA Capitalisé + 1 %) et d'une performance nulle sur la période de calcul et enregistrant les mêmes variations liées aux souscriptions / rachats que l'OPCVM.

(2) La dotation est provisionnée lors de l'établissement de chaque valeur liquidative et soldée en fin d'exercice.

En cas de sous-performance de l'OPCVM par rapport au seuil de déclenchement de la surperformance, une reprise est effectuée à hauteur maximum des dotations existantes.

(3) La commission de surperformance sur les rachats effectués en cours d'exercice est définitivement acquise à la société de gestion.

(4) La commission de sur performance est payée annuellement sur la dernière valeur liquidative de l'exercice et donc la provision est remise à zéro tous les ans.

Elle est acquise pour la première fois à la société de gestion au 31/12/2019.

L'OPCVM est susceptible de ne pas informer ses porteurs de parts de manière particulière, ni de leur offrir la possibilité d'obtenir le rachat de leurs parts sans frais en cas de majoration des frais administratifs externes à la société de gestion qui serait égale ou inférieure à 10 points de base par année civile. L'information des porteurs de parts pourra être réalisée par tout moyen, préalablement à la prise d'effet de la majoration.

Part FR0013324720 Q

Néant

Rétrocessions

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.

Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « FRAIS DE GESTION SUPPORTÉS PAR L'OPC ». Les frais de gestion sont calculés sur l'actif net moyen à chaque valeur liquidative et couvrent les frais de la gestion financière, administrative, la valorisation, le coût du dépositaire, les honoraires des commissaires aux comptes... Ils ne comprennent pas les frais de transaction.

Frais de transaction

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du

remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans l'OPC, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités.

Commissions de mouvement	Clé de répartition (en %)		
	SDG	Dépositaire	Autres prestataires
Assiette : Prélèvement sur chaque transaction - Actions, ETF, warrants, obligations, droits : • 25 € France, Belgique et Pays-Bas • 55 € pour les autres Pays - OPC : • France / admis Euroclear : 8 € • Etranger : 15 € • Offshore : 150 € - TCN, Titres Négociables à court terme, Certificat de dépôt : • France 15 € • Autres Pays 25 € - Marchés à terme : • MONEP Futures : 1 €/lot • MONEP Options : 0,20 % min 8 € • LIFFE Futures : 2 £/lot US BOT CME Futures : 1,1 \$/lot		100	

Méthode de valorisation

Lors de chaque valorisation, les actifs de l'OPCVM, du FIA sont évalués selon les principes suivants :

Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :

L'évaluation se fait au cours de Bourse. Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de bourse de la veille est utilisé.

Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :

L'évaluation se fait au cours de Bourse. Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :

- la cotation d'un contributeur,
- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,
- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,
- etc.

Titres d'OPCVM, de FIA ou de fond d'investissement en portefeuille :

Evaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

Parts d'organismes de Titrisation :

Evaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

Acquisitions temporaires de titres :

- Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois.
- Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.
- Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

Cessions temporaires de titres :

- Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.
- Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par l'OPCVM, FIA à l'issue du contrat de prêt.

Valeurs mobilières non cotées :

Evaluation utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et sur le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

- Les TCN qui, lors de l'acquisition, ont une durée de vie résiduelle de moins de trois mois, sont valorisés de manière linéaire.

• Les TCN acquis avec une durée de vie résiduelle de plus de trois mois sont valorisés :

- à leur valeur de marché jusqu'à 3 mois et un jour avant l'échéance.

- la différence entre la valeur de marché relevée 3 mois et 1 jour avant l'échéance et la valeur de remboursement est linéarisée sur les 3 derniers mois.

- exceptions : les BTF et BTAN sont valorisés au prix de marché jusqu'à l'échéance.

Valeur de marché retenue :

- BTF/BTAN :

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

- Autres TCN :

a) Titres ayant une durée de vie comprise entre 3 mois et 1 an :

- si TCN faisant l'objet de transactions significatives : application d'une méthode actuarielle, le taux de rendement utilisé étant celui constaté chaque jour sur le marché.

- autres TCN : application d'une méthode proportionnelle, le taux de rendement utilisé étant le taux EURIBOR de durée équivalente, corrigé éventuellement d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur.

b) Titres ayant une durée de vie supérieure à 1 an :

Application d'une méthode actuarielle.

- si TCN faisant l'objet de transactions significatives, le taux de rendement utilisé est celui constaté chaque jour sur le marché.

- autres TCN : le taux de rendement utilisé est le taux des BTAN de maturité équivalente, corrigé éventuellement d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur.

Contrats à terme fermes :

Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme fermes sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la Place de cotation des contrats :

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Options :

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Opérations d'échanges (swaps) :

- Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.
- Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.
- L'évaluation des swaps d'indice est réalisé au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.
- Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

Contrats de change à terme :

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA par un emprunt de devise dans la même monnaie pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

Méthode d'évaluation des engagements hors bilan

- Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.
- Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.
- Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.
- Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

Description des garanties reçues ou données**Garantie reçue :**

Néant

Garantie donnée :

Néant

Informations complémentaires :

Les frais de gestion financière : Ces frais recouvrent les frais liés à la gestion financière de l'OPC, à la délégation de gestion financière, de distribution (y compris les rétrocessions à des distributeurs tiers).

Les frais administratifs externes à la société de gestion : Ces frais recouvrent les frais du dépositaire, frais de teneur de compte, frais liés au conseiller d'investissement, frais de commissariat aux comptes,

frais liés à l'enregistrement du fonds dans d'autres états membres, frais d'audit, frais juridiques, frais liés à la distribution.

EVOLUTION DE L'ACTIF NET

	31/12/2021	31/12/2020
Actif net en début d'exercice	3 314 783,24	25 801 501,80
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	5 780 668,94	2 702 221,08
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-4 063 222,23	-23 690 305,01
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	361 405,38	2 405 604,40
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-489 129,62	-2 565 049,47
Plus-values réalisées sur contrats financiers	0,00	21 600,00
Moins-values réalisées sur contrats financiers	0,00	-5 580,00
Frais de transaction	-32 234,64	-145 446,37
Différences de change	235,13	6 887,05
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	444 582,49	-1 143 074,53
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>480 721,34</i>	<i>36 138,85</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>36 138,85</i>	<i>1 179 213,38</i>
Variation de la différence d'estimation des contrats financiers	0,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	94 666,59	-73 575,71
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
Actif net en fin d'exercice	5 411 755,28	3 314 783,24

INSTRUMENTS FINANCIERS - VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE D'INSTRUMENT

	Montant	%
ACTIF		
Obligations et valeurs assimilées		
TOTAL Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Titres de créances		
TOTAL Titres de créances	0,00	0,00
Operations contractuelles a l'achat		
TOTAL Operations contractuelles a l'achat	0,00	0,00
PASSIF		
Cessions		
TOTAL Cessions	0,00	0,00
Operations contractuelles a la vente		
TOTAL Operations contractuelles a la vente	0,00	0,00
HORS BILAN		
Opérations de couverture		
TOTAL Opérations de couverture	0,00	0,00
Autres opérations		
TOTAL Autres opérations	0,00	0,00

VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	84 383,56	1,56	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	0-3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Actif										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	84 383,56	1,56	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Devise 1	%	Devise 2	%	Devise 3	%	Autre(s) Devise(s)	%
	USD	USD	CHF	CHF	DKK	DKK		
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	1 842 062,35	34,04	231 635,61	4,28	231 131,43	4,27	216 900,94	4,01
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres d'OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS FAISANT L'OBJET D'UNE ACQUISITION TEMPORAIRE

	31/12/2021
Titres acquis à réméré	0,00
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS CONSTITUTIFS DE DEPOTS DE GARANTIE

	31/12/2021
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

INSTRUMENTS FINANCIERS EMIS PAR LA SOCIETE DE GESTION OU LES ENTITES DE SON GROUPE

	ISIN	LIBELLE	31/12/2021
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			0,00
Contrats financiers			0,00
Total des titres du groupe			0,00

TABLEAUX D’AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice						
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire	Crédits d'impôt totaux	Crédits d'impôt unitaire
Total acomptes			0	0	0	0

Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice				
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire
Total acomptes			0	0

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat	31/12/2021	31/12/2020
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	83 703,45	-28 586,90
Total	83 703,45	-28 586,90

	31/12/2021	31/12/2020
C1 PART CAPI Q		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	99,23	12,71
Total	99,23	12,71
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	0,00
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

	31/12/2021	31/12/2020
I1 PART CAPI I		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	224,33	-1 598,86
Total	224,33	-1 598,86
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	0,00
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

	31/12/2021	31/12/2020
R1 PART CAPI R		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	83 379,89	-27 000,75
Total	83 379,89	-27 000,75
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	0,00
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	31/12/2021	31/12/2020
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-121 234,13	77 048,74
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	-121 234,13	77 048,74

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	31/12/2021	31/12/2020
C1 PART CAPI Q		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-70,07	66,25
Total	-70,07	66,25
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	31/12/2021	31/12/2020
I1 PART CAPI I		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-434,04	10 316,77
Total	-434,04	10 316,77
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	31/12/2021	31/12/2020
R1 PART CAPI R		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-120 730,02	66 665,72
Total	-120 730,02	66 665,72
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00

TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'OPC AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Date	Part	Actif net	Nombre de titres	Valeur liquidative unitaire €	Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes) €	Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes) €	Crédit d'impôt unitaire €	Capitalisation unitaire sur résultat et PMV nettes €
30/04/2018	C1 PART CAPI Q *	5 981 000,00	59 810	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00
30/04/2018	I1 PART CAPI I *	525 000,00	5 250	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00
30/04/2018	R1 PART CAPI R *	295 800,00	2 958,000	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2018	C1 PART CAPI Q	7 880 943,36 16 461	83 870	93,96	0,00	0,00	0,00	-1,14
31/12/2018	I1 PART CAPI I	531,18	176 377	93,33	0,00	0,00	0,00	-1,79
31/12/2018	R1 PART CAPI R	8 750 118,35	94 133,357	92,95	0,00	0,00	0,00	-2,18
31/12/2019	C1 PART CAPI Q	5 412 426,11 10 446	52 434	103,22	0,00	0,00	0,00	0,32
31/12/2019	I1 PART CAPI I	749,00	102 915	101,50	0,00	0,00	0,00	-0,65
31/12/2019	R1 PART CAPI R	9 942 326,69	98 939,387	100,48	0,00	0,00	0,00	-1,23
31/12/2020	C1 PART CAPI Q	2 793,52	20	139,67	0,00	0,00	0,00	3,94
31/12/2020	I1 PART CAPI I	441 296,95	4 472	98,67	0,00	0,00	0,00	1,94
31/12/2020	R1 PART CAPI R	2 870 692,77	29 567,265	97,09	0,00	0,00	0,00	1,34
31/12/2021	C1 PART CAPI Q	3 116,94	20	155,84	0,00	0,00	0,00	1,45
31/12/2021	I1 PART CAPI I	9 637,04	93	103,62	0,00	0,00	0,00	-2,25
31/12/2021	R1 PART CAPI R	5 399 001,30	50 693,967	106,50	0,00	0,00	0,00	-0,73

* Date de création

SOUSCRIPTIONS RACHATS

	En quantité	En montant
C1 PART CAPI Q		
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	0,00	0,00
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	0,00	0,00
Solde net des Souscriptions / Rachats	0,00	0,00
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	20,000000	

	En quantité	En montant
I1 PART CAPI I		
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	4 969,000000	495 827,28
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-9 348,000000	-943 888,40
Solde net des Souscriptions / Rachats	-4 379,000000	-448 061,12
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	93,000000	

	En quantité	En montant
R1 PART CAPI R		
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	52 388,570000	5 284 841,66
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-31 261,868000	-3 119 333,83
Solde net des Souscriptions / Rachats	21 126,702000	2 165 507,83
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	50 693,967000	

COMMISSIONS

	En montant
C1 PART CAPI Q	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocedées	0,00
Montant des commissions de souscription rétrocedées	0,00
Montant des commissions de rachat rétrocedées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	En montant
I1 PART CAPI I	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocedées	0,00
Montant des commissions de souscription rétrocedées	0,00
Montant des commissions de rachat rétrocedées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	En montant
R1 PART CAPI R	0,00
	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocedées	0,00
Montant des commissions de souscription rétrocedées	0,00
Montant des commissions de rachat rétrocedées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

FRAIS DE GESTION SUPPORTES PAR L'OPC

	31/12/2021
FR0013324720 C1 PART CAPI Q	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,30
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	10,20
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

	31/12/2021
FR0013324712 I1 PART CAPI I	
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,30
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	1 120,72
Pourcentage de frais de gestion variables	0,99
Commissions de surperformance (frais variables)	827,24
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

	31/12/2021
FR0013324704 R1 PART CAPI R	
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,90
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	91 329,38
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	1,66
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

CREANCES ET DETTES

	Nature de débit/crédit	31/12/2021
Total des créances		
Dettes	Frais de gestion	9 371,61
Total des dettes		9 371,61
Total dettes et créances		-9 371,61

VENTILATION SIMPLIFIEE DE L'ACTIF NET
INVENTAIRE RESUME

	Valeur EUR	% Actif Net
PORTEFEUILLE	5 336 743,33	98,61
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES	5 336 743,33	98,61
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES	0,00	0,00
TITRES DE CREANCES NEGOCIABLES	0,00	0,00
TITRES OPC	0,00	0,00
AUTRES VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A L'ACHAT	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A LA VENTE	0,00	0,00
CESSIONS DE VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
OPERATEURS DEBITEURS ET AUTRES CREANCES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	0,00	0,00
OPERATEURS CREDITEURS ET AUTRES DETTES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	-9 371,61	-0,17
CONTRATS FINANCIERS	0,00	0,00
OPTIONS	0,00	0,00
FUTURES	0,00	0,00
SWAPS	0,00	0,00
BANQUES, ORGANISMES ET ETS. FINANCIERS	84 383,56	1,56
DISPONIBILITES	84 383,56	1,56
DEPOTS A TERME	0,00	0,00
EMPRUNTS	0,00	0,00
AUTRES DISPONIBILITES	0,00	0,00
ACHATS A TERME DE DEVICES	0,00	0,00
VENTES A TERME DE DEVICES	0,00	0,00
ACTIF NET	5 411 755,28	100,00

PORTEFEUILLE TITRES DETAILLE

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
TOTAL Actions & valeurs assimilées			5 336 743,33	98,61
TOTAL Actions & valeurs assimilées négo. sur un marché régl. ou assimilé			5 336 743,33	98,61
TOTAL Actions & valeurs ass. nég. sur un marché régl. ou ass.(sauf Warrants et Bons de Sous.)			5 336 743,33	98,61
TOTAL BELGIQUE			186 095,00	3,44
BE0974293251 ANHEUSER-BUSCH INBEV	EUR	3 500	186 095,00	3,44
TOTAL SUISSE			231 635,61	4,28
CH0432492467 ALCON	CHF	2 975	231 635,61	4,28
TOTAL ALLEMAGNE			543 123,00	10,04
DE0005810055 DEUTSCHE BOERSE	EUR	890	130 919,00	2,42
DE0007236101 SIEMENS	EUR	1 270	193 903,60	3,58
DE0007664039 VOLKSWAGEN PRIV.	EUR	1 230	218 300,40	4,04
TOTAL DANEMARK			231 131,43	4,27
DK0060336014 NOVOZYMES B	DKK	3 200	231 131,43	4,27
TOTAL FRANCE			1 075 277,60	19,87
FR0000120271 TOTALENERGIES SE	EUR	4 930	220 025,90	4,07
FR0000120321 L'OREAL	EUR	500	208 475,00	3,85
FR0000121014 LVMH MOET HENNESSY VUITTON	EUR	295	214 465,00	3,96
FR0000121972 SCHNEIDER ELECTRIC	EUR	1 020	175 909,20	3,25
FR0000127771 VIVENDI	EUR	6 000	71 340,00	1,32
FR0011726835 GAZTRANSPORT TECHNIGAZ	EUR	2 250	185 062,50	3,42
TOTAL ROYAUME UNI			216 900,94	4,01
GB0009895292 ASTRAZENECA	GBP	2 100	216 900,94	4,01
TOTAL IRLANDE			223 380,00	4,13
IE00BZ12WP82 LINDE	EUR	730	223 380,00	4,13
TOTAL ITALIE			147 734,40	2,73
IT0005366767 NEXI S.P.A.	EUR	10 560	147 734,40	2,73
TOTAL REPUBLIQUE DE COREE DU SUD			188 407,45	3,48
US7960508882 SAMSUNG ELECTRON.GDR REPRESENT.	USD	130	188 407,45	3,48
TOTAL PAYS-BAS			639 403,00	11,82
NL0000235190 AIRBUS	EUR	1 945	218 540,20	4,04
NL0010273215 ASML HOLDING	EUR	150	106 005,00	1,96
NL0013654783 PROSUS	EUR	2 260	166 177,80	3,07
NL0015000IY2 UNIVERSAL MUSIC GROUP	EUR	6 000	148 680,00	2,75
TOTAL ETATS UNIS AMERIQUE			1 653 654,90	30,54
US02079K3059 ALPHABET CL.A	USD	102	259 710,04	4,80
US0231351067 AMAZON COM	USD	69	202 205,54	3,74
US0378331005 APPLE	USD	1 470	229 414,57	4,24
US09857L1089 BOOKING HOLDINGS	USD	50	105 432,85	1,95
US1491231015 CATERPILLAR	USD	865	157 171,82	2,90
US30303M1027 META PLATFORMS CLA	USD	530	156 675,60	2,90
US46625H1005 JPMORGAN CHASE	USD	1 355	188 578,18	3,48
US5949181045 MICROSOFT	USD	880	260 117,42	4,79
US67066G1040 NVIDIA	USD	365	94 348,88	1,74

COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU REGIME FISCAL DU COUPON
(selon l'article 158 du CGI)

Coupon de la part C1 : Information relative à la part éligible à l'abattement de 40%		
	NET UNITAIRE	DEVISE
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		EUR

() Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques*

Coupon de la part R1 : Information relative à la part éligible à l'abattement de 40%		
	NET UNITAIRE	DEVISE
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		EUR

() Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques*

Coupon de la part I1 : Information relative à la part éligible à l'abattement de 40%		
	NET UNITAIRE	DEVISE
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		EUR

() Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques*